

Édition de textes anciens (EAD)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L7HC02D

Présentation

Nos éditions critiques sont l'aboutissement d'une longue histoire et d'un travail philologique complexe. Ce cours retrace la grande aventure – et le grand naufrage – des œuvres antiques. Pour permettre la compréhension des éditions, il présente leur arrière-plan à la fois matériel, social et culturel : développement des bibliothèques, passage du rouleau au codex, essor et dépérissement des centres de copies dans l'Orient grec et l'Occident latin, « renaissance » carolingienne et Renaissance humaniste. Il s'agit ainsi de découvrir quelles sont les connaissances et les compétences nécessaires à l'établissement d'un texte.

Différents aspects seront explorés, en fonction des besoins des étudiants : aperçu de l'histoire de la transmission des textes en Occident ; présentation des différentes disciplines pertinentes (codicologie, paléographie) ; évolution de la mise en page au cours des siècles ; présentation des étapes du travail d'édition scientifique d'un texte ; exercices de lecture et de rédaction d'un apparat critique ; présentation des instruments de travail courants (ouvrages, collections, bibliothèques, fichiers, bases de données, logiciels) ;

introduction aux principaux types d'écriture antique et médiévale, ainsi qu'au système des abréviations ; exercices de lecture.

Objectifs

Le cours vise à faire acquérir des connaissances historiques et la capacité de lire avec pertinence les éditions des textes antiques.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 - avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) :

La note sera la moyenne de la note obtenue pour la partie latine (50%) et de celle obtenue pour la partie grecque (50%). Partie latine : exercices oraux ou écrits durant le semestre (50 %) et épreuve terminale, devoir sur table ou dossier à rendre (50 %). Partie grecque : exercices oraux ou écrits durant le semestre.

- Régime dérogatoire session 1 :

Dossier sur un sujet à définir avec l'enseignant en début de semestre pour la partie grecque (50%) ; soit une épreuve sur des questions de cours et d'édition pour la partie latine, devoir sur table ou dossier à rendre (50%).

- Session 2 dite de rattrapage :

Une épreuve terminale sur l'une des deux parties. Le choix de la langue retenue est décidé par les enseignants en début d'année

Pré-requis nécessaires

avoir fait soit du grec ancien, soit du latin, soit les deux langues.

Compétences visées

Connaître les grandes étapes historiques des pratiques philologiques.

Prendre conscience des conditions pratiques de l'édition savante.

Savoir lire les éditions des textes antiques.

Bibliographie

Dorandi Tiziano, *Le Stylet et la Tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Grafton Anthony, *La Page, de l'Antiquité à l'ère du numérique. Histoire, usages, esthétiques*, traduit par Jean-François Allain, Paris, Hazan, 2012.

Irigoin Jean, *Le Livre grec, des origines à la Renaissance*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2001.

Reynolds Leighton Durham et Wilson Nigel Guy, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*, Paris, CNRS Éditions, 1984, édition traduite par Claude Bertrand et mise à jour par Pierre Petitmengin de *Scribes and Scholars. A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford, Clarendon Press, 1^{re} éd. 1968 (4^e éd. 2013).

Ressources pédagogiques

voir l'espace de cours en ligne.

Contact(s)

> Aurelien Berra

Responsable pédagogique
aberra@parisnanterre.fr

> Valerie Fauvinet-ranson

Responsable pédagogique
vfauvine@parisnanterre.fr